

Le Pied de fée

Le bulletin d'informations de la ville de Lèves



#145 - mars - avril 2019

Ouverture de l'Espace Gabriel Loire



5^{ème} baisse des impôts locaux

Concert du nouvel an Merci



P4
Au cœur de Lèves :
un nouvel espace
pour tous



P16
Le service
technique



P6
Suite des entretiens
avec les adjoints



P18
Vie de la commune
et des associations



P14
Retour en images



P26
Lèvements
L'agenda des
événements





Chers Lévois,

Je tiens d'abord à vous remercier de vous être déplacés si nombreux à la cérémonie des vœux à la population. Nous avons souhaité ouvrir à l'ensemble des habitants de la commune cette soirée, et vous êtes chaque année toujours plus à répondre présents, dans une ambiance conviviale qui ne se dément pas.

J'ai pu y dire la chance que nous avons d'être Lévois.

Lèves est une commune où il fait bon vivre. Nous bénéficions d'un cadre de vie particulièrement privilégié, avec de nombreux espaces naturels qu'il convient à chacun de respecter. Bois, vallées, prairies, étangs et chemins de promenade sont autant d'atouts dont il nous faut nous occuper avec le plus grand soin.

Lèves est une commune dynamique, forte de sa centaine d'entreprises, créatrices de richesses et d'emplois ; Lèves est une commune conviviale, forte de ses associations, riches de leur diversité, de leurs nombreux bénévoles et de leurs projets qui animent la commune ; Lèves est une commune solidaire, forte de ses établissements qui accueillent les publics fragiles et des liens qui se tissent chaque jour entre les habitants.

Il me tient à cœur de pouvoir accompagner vos projets et répondre à vos besoins, nombreux, afin d'améliorer toujours et encore notre qualité de vie.

Parmi nos priorités, nous nous étions engagés à mieux gérer la commune. Le redressement des finances municipales nous permet aujourd'hui d'investir davantage pour moderniser Lèves, tout en baissant durablement vos impôts, malgré un contexte toujours de plus en plus difficile pour les collectivités.

Le 11 février dernier, le Conseil municipal a voté une nouvelle baisse des trois impôts locaux, pour la 5^{ème} année consécutive.

Cette décision forte, au-delà du symbole, prouve que l'on peut faire mieux avec moins, d'autant plus lorsque cet engagement avait été pris devant vous. C'est aussi la marque d'une confiance durable entre nous.

Votre Maire
Rémi MARTIAL

AU CŒUR DE LÈVES : UN NOUVEL ESPACE POUR TOUS

L'Espace Gabriel Loire

Après moins d'un an de travaux, le nouveau bâtiment mutualisé situé au cœur de la commune ouvrira ses portes en avril. L'inauguration officielle suivra plus tard.

Ce bâtiment de deux niveaux, à haute qualité environnementale, réunira sur 1 000 mètres carrés des activités qui étaient jusqu'alors réparties dans différents bâtiments. Un restaurant scolaire en self, des salles d'accueil de loisirs, une bibliothèque (pour les scolaires

et municipale) et une salle associative composeront cet espace qui sera à la fois ouvert sur la cité et qui aura un accès direct et sécurisé depuis l'école Jules Vallain.

Le Conseil municipal, en sa séance du 18 décembre dernier, a décidé de lui donner le nom d'ESPACE GABRIEL LOIRE, et de donner le nom de FRANCOISE DONNEAU à la salle associative.



Gabriel LOIRE

Fondateur des Ateliers Loire, sis rue de Ouarville à Lèves, Gabriel Loire (1904-1996) était un artiste-peintre et un maître-verrier de renommée internationale. Il est connu pour l'exécution de nombreux vitraux à travers le monde, installés dans 800 édifices en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux États-Unis, entre autres.
A Lèves, l'église Saint Lazare, inscrite au titre des Monuments historiques, porte un mur entier de dalles de verres de 228 m² créé en 1956 par Gabriel Loire et racontant l'histoire du bourg.
Les ateliers qu'il a fondés à Lèves en 1946, toujours en activité aujourd'hui sous la direction de son fils et de ses petits-fils, perpétuent la tradition artistique familiale en réalisant ses propres vitraux traditionnels ainsi que les nouvelles techniques de verre créées au fil des décennies.

Françoise DONNEAU

Professeur d'anglais, conseillère municipale de Lèves de 1989 à 1995, Françoise Donneau (1950-2001) fut à l'origine de la création du C2L (Club de langues de Lèves) et du Comité de Jumelage.



Retour sur les étapes des travaux



Mars 2018 :
début des travaux pour préparer le terrain



28 juin 2018 :
pose de la première pierre



Septembre 2018 : le parking et
la clôture de l'école sont achevés



Août 2018 : élévation des murs et aménagement du parking



Octobre 2018 : les murs extérieurs
sont terminés, le toit est posé



Février 2019 : les travaux d'aménagement intérieurs sont en cours



LUNDI 29 AVRIL À 19H00 – ESPACE SOUTINE

Présentation globale de l'avancée des projets et
échanges autour des perspectives à venir.

Ouvert à tous

PARTICIPEZ à la préparation de cette réunion en nous faisant part de vos questions et idées.



NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. : Mail :

Questions et remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Bulletin à remettre à l'accueil de la mairie ou à envoyer par mail à mathilde.viard@leves.fr

DANIEL DESGROUAS

Adjoint en charge du Cœur de village



INTERVIEW Daniel DESGROUAS

P2F : Daniel Desgrouas, quels sont vos domaines d'action en tant qu'élu en charge du Cœur de village ?

DD : Je suis en charge de piloter le projet majeur de la mandature, qui a vocation à s'étaler sur 10 ans (2015-2025). Ce projet, qui mobilise fortement les services de la commune, de nombreux partenaires et entreprises, a pour but de moderniser les bâtiments publics ainsi que les espaces publics. Nous avons souhaité associer régulièrement la population. Un certain nombre de modifications au projet initial ont d'ailleurs été apportées suite aux différentes réunions de concertation que nous avons pu organiser.

Nos premiers efforts se sont d'abord concentrés sur la partie bâtie, notre but ayant été de rationaliser les espaces, regrouper les activités sur un même lieu quand cela est possible, remplacer les bâtiments en fin de vie et énergivores tout en améliorant les performances énergétiques. Nous avons tout d'abord réalisé des

travaux importants à la mairie, avec création d'un guichet unique ville/CCAS. Le service est amélioré et la dépense de fonctionnement a baissé. Nous avons ensuite décidé de la construction d'un nouveau bâtiment périscolaire et associatif mutualisé, qui ouvre en avril et prendra le nom d'Espace Gabriel Loire.

Ces projets, qui s'adressent à tous et qui permettent d'assurer l'avenir de la commune avec confiance, sont à la fois écologiques et économiques.

P2F : Qu'en est-il des aménagements publics ?

DD : Cet été, nous allons nous attaquer à une partie de l'avenue de la Paix, afin de réaménager l'entrée sud du Cœur de village, avec une reconfiguration complète de l'avenue. Nous allons réaliser les travaux de l'avenue de la Paix puis du carrefour par tranches, comme prévu dès le départ, en espérant une fin complète de l'ensemble des travaux routiers à horizon 2024/2025.

Nous allons également commencer le réaménagement du parvis de l'école, avec la démolition dès cet été des bâtiments vétustes (Cèdre bleu, anciens logements d'instituteurs, etc.) qui permettront de dégager un espace d'1,5 hectare, et ainsi de revoir de fond en comble les aménagements de ces espaces : arrêts sécurisés des cars scolaires, stationnement, promenade aux abords du Couasnon, etc.

Parallèlement, des aménagements importants sont en cours autour du Champ de foire. La voie nouvelle est bientôt terminée, et les rues Hoche Allart et Chacatière vont bénéficier d'un relooking complet, avec enfouissement de réseaux, élargissement des trottoirs, création de places de stationnement, embellissement paysager. Ces aménagements accompagnent l'urbanisation du champ de foire.



Réunion publique Cœur de village en février 2018



Pose de la 1^{ère} pierre de l'Espace Gabriel Loire en juin 2018

P2F : Qu'en est-il justement de l'urbanisation du champ de foire ?

DD : Les logements du Parc du Bois Lion (près de 50 logements privés du T2 au T5) sont en cours de commercialisation. L'immeuble, qui comprendra du stationnement privatif semi-enterré et des maisons sur les terrasses au dernier étage, permettra d'accueillir de nouvelles familles et offrira à nos anciens la possibilité de se rapprocher du centre-ville dans des logements adaptés.

Quant à notre projet de maison médicale, force est de constater que nous sommes victimes de la désertification médicale qui touche tout le département. Il nous faut poursuivre nos échanges, nous avons pris des contacts encourageants, et le projet peut encore évoluer afin de le rendre davantage attractif, sachant que nous avons pris un engagement important, celui de ne pas en faire un projet coûteux pour la ville. Le travail se poursuit.

P2F : Quels sont les autres projets pour l'année ?

DD : Comme le maire l'a annoncé lors de ses vœux du 25 janvier dernier, nous avons lancé une étude pour la rénovation de l'école élémentaire Jules Vallain. Vieille de 70 ans, il est nécessaire de la rénover en profondeur. Nous envisageons une réalisation en plusieurs phases. La première consistera notamment en l'amélioration des circulations entre les deux ailes et en l'installation d'un ascenseur. Cette première phase qui devrait débuter en juillet/août 2019 n'imposera pas le déplacement des élèves. Nous prévoyons ensuite, dans les années qui suivent, une rénovation complète des 14 classes. Ce projet est essentiel pour nos enfants.

Afin de faire un point d'étape sur l'ensemble du projet Cœur de village, j'invite tous les Lévois à nous rejoindre le lundi 29 avril à 19h à l'Espace Soutine pour une grande réunion publique. Vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de vos interrogations ou remarques en préparation de cette réunion. Merci à vous.



LUNDI 29 AVRIL À 19H00
ESPACE SOUTINE
Présentation globale de l'avancée des projets et échanges autour des perspectives à venir.
Ouvert à tous

Envoyez-nous vos interrogations et remarques via le coupon page 5



Devant l'Espace Gabriel Loire avec le maire et l'architecte du projet



Sur la voie nouvelle qui reliera l'avenue Gérard Philipe à la rue de la Chacatière

ALAIN ROQUET

Adjoint en charge de la sécurité et des bâtiments municipaux



INTERVIEW Alain ROQUET

P2F : Alain Roquet, la sécurité, notamment routière, est une demande forte des Lévois. Quelles ont été les actions de la municipalité pour l'année 2018 ?

AR : En effet, la sécurité routière est une préoccupation du quotidien de tous les Lévois, qu'ils soient automobilistes, cyclistes et surtout piétons. Très souvent les riverains nous disent que « ça roule vite ». Face à cela, nous avons renforcé cette année les contrôles de vitesse par la police municipale à des heures différentes. D'autre part, la ville vient d'investir dans deux nouveaux radars pédagogiques afin de poursuivre notre travail de sensibilisation sur la vitesse. Ils ont vocation à être changés régulièrement de place dans la ville. Si la majorité des conducteurs sont respectueux, hélas, nous déplorons encore des comportements individuels dangereux et en appelons aussi à la responsabilité de chacun.

P2F : Quels sont vos projets de sécurisation routière pour 2019 ?

AR : Notre volonté est d'accroître les dispositifs qui permettent d'améliorer la sécurité routière. Pour ce faire, nous avons souhaité mener différentes expérimentations depuis l'automne dernier. En lien avec Patrick le Calvé, adjoint en charge de la voirie, nous avons ainsi plusieurs projets en cours.

La mise en zone 30 tout d'abord. Les quartiers des Boissières et du Mousseau ont une valeur de test intéressante. Les retours des riverains sont globalement positifs. Nous envisageons ainsi de décider de pérenniser cette expérimentation et d'étendre la zone 30 à l'ensemble de la commune, hormis l'avenue de la Paix qui reste une pénétrante importante de l'agglomération. Avant de prendre la décision définitive, je remercie d'avance les habitants de nous donner leur avis.

Les mises à sens unique ensuite. Nous en avons fait l'expérimentation dans les rues du Moulin à Vent et Jules Vallain. Là encore, l'avis des riverains est important. Leur retour marque globalement une satisfaction, à plus des deux tiers, avec des souhaits de compléments d'aménagements, comme la réfection de trottoirs par exemple.

Des aménagements spécifiques enfin. Nombreuses sont les rues qui ont des besoins. Il nous faut prioriser. Nous avons décidé notamment d'expérimenter des aménagements rue de Longsault, qui concentre plusieurs problématiques, faisant suite aux demandes des riverains et de l'association du quartier de Longsault (ADQL). Nous ferons le point prochainement pour voir comment optimiser ces aménagements et les rendre pérennes.

18 caméras de vidéo-protection à Lèves



Aménagements provisoires sur le pont de l'Eure pour la sécurisation des piétons



P2F : Qu'en est-il des autres domaines de la sécurité et de la vie quotidienne sur la voie publique ?

AR : La vidéo-protection mise en place depuis 2015 donne des résultats encourageants et a permis aux forces de l'ordre et à la justice d'élucider plusieurs affaires, toujours dans le but d'assurer et de renforcer la protection des Lévois. De nouvelles caméras vont être ajoutées prochainement sur le nouveau rond-point de l'entrée Nord de Lèves. Au total, ce sont désormais 18 caméras qui couvrent les sites les plus sensibles de la commune.

Pour 2019, le maire m'a demandé de réfléchir à la manière de compléter efficacement ce dispositif, d'autant plus que nous venons de connaître une vague de cambriolages dans plusieurs quartiers. Plusieurs caméras supplémentaires sont à envisager. Pour cela, je compte notamment m'appuyer sur les Voisins vigilants, et appelle chaque Lévois volontaire à y participer. La lutte contre l'insécurité est l'affaire de tous.

Autre point important sur lequel nous nous sommes engagés : la propreté de nos rues et leur embellissement. Afin de lutter contre les dépôts sauvages, le Conseil municipal a voté l'année dernière un forfait de 150 euros pour l'enlèvement des déchets qui est facturé aux personnes ne respectant pas les règles élémentaires de savoir vivre. Les Lévois peuvent profiter du ramassage des monstres chaque mois et des déchetteries gratuites de l'Agglomération à proximité (par exemple à Champhol).

P2F : Vous êtes également en charge des bâtiments municipaux. Quels sont les projets en cours ?

AR : La ville est propriétaire de nombreux bâtiments : mairie, écoles, église, accueils de loisirs, complexe sportif, espace Soutine, école de musique, etc. Ils nécessitent une surveillance permanente, c'est pourquoi je participe notamment aux commissions de sécurité qui se tiennent régulièrement, et veille à ce que nos bâtiments s'adaptent aux normes qui pèsent sur nous et évoluent sans cesse.

L'un de nos projets 2019 consiste à mettre aux normes l'église Saint-Lazare, qui a des problèmes d'électricité, de sonorisation et de chauffage. Le travail est en cours, en lien avec la paroisse et les architectes des bâtiments de France, puisque notre église est inscrite au titre des Monuments historiques et a reçu le Label « patrimoine du XX^{ème} siècle ».

VOISINS VIGILANTS



**VOISINS
VIGILANTS**

Rendez-vous le **mercredi 20 mars à 18h30** dans la salle du Conseil de la mairie pour une réunion des « voisins vigilants » en présence d'Anthony Dubois, commissaire de police de Chartres.

Nous recherchons des volontaires : plus nous serons nombreux à y participer, plus nous pourrons être efficaces afin d'aider à la tranquillité de tous.

ZONE 30 : DONNEZ VOTRE AVIS



À la suite des expérimentations menées dans plusieurs rues, la municipalité envisage d'étendre la zone 30 à toute la commune, hormis l'avenue de la Paix.

Donnez-nous votre avis :
alain.roquet@leves.fr / 02 37 180 180

Avec les agents de la police municipal et le maire



Réunion des voisins vigilants



MARIE-HÉLÈNE FERREIRA

Adjointe en charge de la vie scolaire et de la jeunesse



INTERVIEW Marie-Hélène FERREIRA

P2F : Marie-Hélène Ferreira, pouvez-vous nous dire en quoi consistent vos délégations ?

MHF : Je suis en charge de deux volets importants. De la jeunesse tout d'abord, c'est-à-dire des politiques municipales envers les jeunes âgés de 3 à 18 ans (la petite-enfance, de 0 à 3 ans, est gérée par le CCAS avec Bénédicte Palluel), qui bénéficient des structures périscolaires : cantine, transports scolaires, études, garderie du matin et du soir, accueils de loisirs du mercredi et des vacances.

Des affaires scolaires ensuite. À ce titre, je suis l'interlocutrice privilégiée de la communauté éducative (directeurs des écoles, enseignants, parents d'élèves) et suis particulièrement les dossiers qui concernent nos deux écoles : la maternelle Jean-Pierre Reschœur et l'élémentaire Jules Vallain.

P2F : Quels ont été les grands sujets de 2018 ?

MHF : L'un des gros dossiers a été le retour à la semaine de 4 jours. Je remercie d'ailleurs les services municipaux qui y avaient travaillé pendant plusieurs mois, car globalement la réorganisation s'est passée dans de bonnes conditions et la rentrée s'était très bien déroulée.

Nous avons également lancé en fin d'année, en lien avec Olivier Pichereau, adjoint à l'animation, le premier Conseil municipal des jeunes. L'élection des conseillers municipaux jeunes, de CM1 et CM2, s'est déroulée en bonne collaboration avec l'équipe enseignante, et ils sont au travail avec beaucoup de motivation.

Nous avons également travaillé à une meilleure sécurisation des établissements, dans le cadre du PPMS (Plan Particulier et de Mise en Sécurité), en lien avec Alain Roquet, adjoint à la sécurité. Je pense notamment aux barrières de sécurité que nous avons installées devant l'école maternelle.

Mère de famille nombreuse, la sécurité de nos enfants me préoccupe particulièrement. Il nous faut poursuivre nos efforts, notamment autour des arrêts de bus.

P2F : Quels sont les changements pour la vie des enfants lévois en 2019 ?

MHF : Le principal changement est la nouvelle organisation des bâtiments municipaux résultant de l'ouverture de l'Espace Gabriel Loire à la rentrée des vacances d'avril. Ce bâtiment est pour une bonne part dédié à nos enfants puisqu'il comprendra

Aménagement de sécurisation autour de l'école Jean-Pierre Reschœur



Installation du Conseil Municipal des Jeunes



à l'étage 4 salles modulables pour les centres de loisirs, une nouvelle bibliothèque qui rassemble les bibliothèques de l'école et municipale et un self, remplaçant l'actuel restaurant.

La cour va petit à petit retrouver une belle surface, avec l'installation de nouveaux buts de football et paniers de basket, la plantation de nouveaux arbres (au total, 8 magnolias vont être plantés), et de nouveaux bancs.

Nous avons également commencé à travailler sur la rénovation complète de l'école Jules Vallain. Un architecte a été désigné par appel d'offres l'année dernière, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, il est dans la phase APS (Avant-Projet Sommaire) de ce projet qui a vocation à s'organiser en trois phases, sur les trois prochaines années.

P2F : Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet de rénovation de l'école ?

MHF : L'élú pilote du projet est Daniel Desgrouas, adjoint en charge du Cœur de village, pour une bonne coordination avec l'ensemble des aménagements publics qui sont prévus aux abords de l'école, qui comprendront un prolongement de la nouvelle clôture pour une meilleure sécurisation de nos enfants, un nouveau parvis d'entrée et un renouvellement des accès piétons, voitures et cars scolaires.

Le projet de l'école mobilise pleinement la municipalité, et nous avons souhaité y associer l'Education nationale, le directeur de l'école et des représentants de l'ALPL (Association Les Parents des Lèves).

Une première phase est donc prévue dès 2019, ayant pour but d'améliorer les circulations entre les deux ailes, au rez-de-chaussée comme à l'étage. Un ascenseur est prévu, ainsi que la reprise des couvertures du préau.

En 2020 puis 2021, nous prévoyons la refonte du bloc central, avec une meilleure organisation des espaces, une mise aux normes globale, et une modernisation du parc informatique. S'en suivront la rénovation de nos 14 classes.

539 ENFANTS SCOLARISÉS
sur les écoles de Lèves
pour l'année scolaire 2018-2019

MATERNELLE
6 classes (dont 4 avec double niveau) = 175 élèves

	Petite section	56 élèves
	Moyenne section	59 élèves
	Grande section	60 élèves

ÉLÉMENTAIRE
14 classes (dont 3 avec double niveau) = 364 élèves

	CP	75 élèves
	CE1	61 élèves
	CE2	88 élèves
	CM1	63 élèves
	CM2	77 élèves



OLIVIER PICHEREAU

Adjoint en charge de l'animation et des relations avec la vie associative



INTERVIEW Olivier PICHEREAU

P2F : En quoi consistent vos différentes fonctions ?

OP : J'interviens dans des domaines différents avec des rôles bien définis. Pour la vie associative : permettre aux associations lévoises de développer dans les meilleures conditions possibles les buts qu'elles se sont donnés. Pour l'animation de la ville de Lèves : développer à différents moments de l'année des manifestations. Je suis également en charge de la gestion des salles de la commune, faisant en sorte de trouver les meilleures solutions possibles pour nos associations.

P2F : Pouvez-vous nous en dire davantage sur l'activité associative lévoise ?

OP : Lèves bénéficie d'un tissu associatif exceptionnel très divers allant du sport aux multi-activités en passant par l'environnement, les personnes âgées ou encore la culture. Mon engagement à la prise de mes fonctions était d'améliorer les conditions des associations et cela demandait une grande implication personnelle favorisant la proximité et les échanges. Au fur et à mesure des mois passants, nous avons eu beaucoup

de sollicitations pour des créations d'associations mais aussi des demandes d'accueil d'associations existantes à l'extérieur ; toutes attirées par le bien vivre et la considération que nous apportons aux associations.

Certes, nous n'avons pas pu les accueillir toutes mais celles qui nous ont rejoint, étayent encore plus la qualité et la diversité de nos associations.

P2F : Qu'en est-il de la situation des équipements dédiés aux associations ?

OP : Je ne vous cache pas, nous avons eu une crainte après quelques mois de mandat ; les équipements sportifs et les salles accueillant les activités étaient globalement dans un mauvais état, des problèmes survinrent et même si nous avions l'envie d'y remédier, l'état des finances laissées à l'époque ne laissait aucune marge de manœuvre et nous n'avons pu qu'engager des travaux de fortune.

Mais comme vous avez pu le remarquer, une fois la situation financière assainie, nous avons pu commencer à engager les investissements nécessaires : création d'un stade synthétique et d'une salle polyvalente, d'un local matériel et d'un bureau, rénovation du sol du dojo et changement des tatamis. Et nous allons continuer dans la même dynamique qui nous anime.

P2F : L'animation de la ville vous tient à cœur. Quel est le rôle de la ville ?

OP : Le challenge d'impulser une nouvelle dynamique était envoûtant. Nous sommes partis autour d'un principe simple : l'animation de la ville doit d'abord venir de nos associations, le rôle de la ville étant de les accompagner du mieux possible, tant sur le plan financier que sur le plan logistique et en termes de communication. Nous laissons beaucoup de liberté aux

Lors de la soirée des associations le 15 mars 2018



Animations organisées par la ville en lien avec les associations



associations, et les incitons en contrepartie de nos aides à créer au moins un événement par an qui soit destiné au tout public. Le maire a souhaité que l'ensemble des lieux de la commune soit davantage investi. C'est pourquoi nous avons pu voir fleurir un certain nombre d'animations un peu partout. C'est très bien, et il nous faut continuer ainsi.

Nous profitons des dates anniversaires pour marquer le coup. Je pense notamment aux 900 ans de l'abbaye de Josaphat, aux 100 ans de l'Amicale laïque, aux 50 ans de l'association Charles Gautier ou encore aux 20 ans du Jumelage que nous avons pu célébrer ces dernières années.

P2F : Quels sont vos projets pour 2019 ?

OP : Qu'ils soient portés par les associations ou directement par la ville, ils sont nombreux ! Il s'agira tout d'abord d'organiser les événements qui s'installent désormais chaque année à Lèves : la Fête de la Madeleine bien sûr, que nous avons relancée dès 2014 ; le marché de Noël pour lequel nous réfléchissons à son évolution ; ou encore la Soirée des associations, qui a pour but de mettre en valeur les sportifs et bénévoles méritants. La prochaine aura lieu le jeudi 14 mars à 19h00 à l'Espace Soutine et j'invite tous les Lévois à marquer par leur présence leur attachement à nos associations.

D'autres projets nous mobilisent également cette année : je pense notamment à l'accueil de nos amis anglais de Nailsworth du 3 au 6 mai, avec la venue exceptionnelle de leur orchestre ou à l'organisation des 75 ans de la Libération de Lèves en septembre où nous serons heureux d'accueillir des petits-enfants du colonel Griffith.

Bric-à-brac, pièces de théâtre, 2^{ème} édition de la course de la re-Lèves, kermesse des écoles, etc. Bref, dans tous les domaines Lèves est une ville animée, et je tiens à remercier très chaleureusement les nombreux bénévoles qui en sont les maîtres d'œuvre.

PROJETS 2019

- Réhabilitation des courts de tennis extérieurs
- Rénovation complète des vestiaires de la salle omnisports et mise aux normes PMR
- Automatisation des entrées du complexe
- Rénovation et réaménagement du centre du Mousseau, futur pôle associatif

SOIRÉE DES ASSOCIATIONS

Mise à l'honneur des sportifs et bénévoles méritants

MERCREDI 14 MARS 2019 À 19H

—

ESPACE SOUTINE

—

OUVERT À TOUS

Suivie d'un verre de l'amitié



RETOUR EN IMAGES

CONCERT DU NOUVEL AN



Les Lévois sont venus nombreux le 20 janvier à l'église Saint Lazare pour le traditionnel concert du nouvel an donné par les Orchestre symphonique et d'harmonie de Lèves et l'ensemble vocal Cluster, sous la direction de Pierre-Emmanuel Dupret, directeur, et des nouveaux professeurs Harry Cook et Floriana Pezzolo. Cette année, Emmanuel Trichet, professeur de cor à l'école de musique, a été mis à l'honneur.

CONTE MUSICAL LE PETIT POUCKET



Le 13 janvier, les gradins de l'Espace Soutine étaient complets pour le spectacle musical « Le Petit Poucet » présenté par la compagnie Rock'n Conte. L'ambiance rock a ravi petits et grands.

REPAS DE NOËL DES SÉNIORS



Les séniors se sont retrouvés au Cèdre bleu le 20 décembre avec le maire et plusieurs élus pour fêter ensemble Noël autour d'un bon repas.

L'EAU EN DÉBAT À LÈVES



Le 8 février dernier, l'Espace Soutine a accueilli une réunion publique sur le thème « L'Eau en Eure-et-Loir, demain » organisée par l'association Eure-et-Loir Nature et son président Michel Cohu.

EXPOSITION DES COLLECTIONNEURS



Les 2 et 3 février derniers, l'association des Collectionneurs de Chartres-Lèves a organisé sa grande exposition multi-collections à l'Espace Soutine.

VŒUX À LA POPULATION



Cette année, 400 personnes ont répondu à l'invitation du maire et de l'équipe municipale le 25 janvier à l'Espace Soutine pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. La soirée a été introduite en musique par le groupe JazzaLèves puis le maire est revenu sur les réalisations de l'année 2018 et a présenté les projets pour 2019. Les Lévois ont ensuite partagé un cocktail dînatoire servi par les agents de l'équipe de la restauration scolaire. Un grand merci à l'ensemble des services qui ont participé à la bonne organisation de cette soirée placée sous le signe de la convivialité.

INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET DU DOJO



Le 30 janvier, Régis Elbez, sous-préfet de Chartres, est venu à Lèves pour inaugurer la nouvelle salle polyvalente et la réfection des tapis du dojo du complexe sportif Michel Castaing. Ces deux équipements ont été réalisés avec le soutien de l'État et du Département. C'était l'occasion pour le maire de remercier les associations sportives lévoises pour leur dynamisme.

LES SERVICES MUNICIPAUX

LES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

Le Pied de fée vous invite à mieux connaître les services municipaux. En ce début d'année 2019, nous sommes allés à la rencontre des 14 agents du service technique qui œuvrent au quotidien pour entretenir et valoriser le patrimoine de la ville.



10 des agents des services techniques dans les serres municipales. De gauche à droite : Thierry Duroc, Olivier Veillard, Noël Doublet, Hervé Quéron, Quentin Danneville, Véronique Gioacchini, Didier Cirasse, David Monnier, Sylvain Droin et Pascal Cormier. Manquent sur la photo : Christine Barbot, Alain Berthereau, Frédéric Bizeul et Sylvain Morizet.

L'équipe du service technique nous reçoit au sein de ses locaux, situés au cœur du Pôle d'activités, rue de la Butte celtique. Bureaux, vestiaires, bâtiments techniques et serres municipales composent leur espace de travail.

Coordonné par Sylvain Droin, qui vient de recevoir la médaille du travail pour 30 années de bons et loyaux services au sein de différentes collectivités, le service technique est composé de deux équipes : l'équipe « Espaces verts et cadre de vie », qui comprend 8 agents encadrés par David Monnier, et l'équipe « Voiries et bâtiments communaux » qui comprend 3 agents placés sous la responsabilité de Pascal Cormier.

La mission du service technique répond à trois grandes priorités : sécurité, propreté, embellissement.

La sécurité tout d'abord. Les agents se montrent particulièrement réactifs dès lors qu'il s'agit de sécuriser les habitants. C'est le cas par exemple suite aux chutes des branches du cèdre du parking Hoche Allart, qui doit malheureusement être abattu eu égard à son état de dangerosité. Autre exemple : lors des chutes de neige, l'équipe est organisée en astreinte afin de réagir immédiatement et de dégager les principaux axes de la commune tout en essayant de passer dans le maximum de rues grâce au nouveau camion qui avait été acheté en 2016.

La propreté ensuite, qui est un travail du quotidien. À ce titre, il est attendu de tous les habitants le respect élémentaire du savoir-vivre, qui consiste à ne pas faire de dépôts sauvages ou tout simplement à utiliser les poubelles et cendriers

disponibles un peu partout dans la commune pour déposer ses papiers et mégots. Les agents sont attachés à maintenir les rues propres, tout comme les chemins et lieux de promenade. À ce titre, un travail important a été mené ces dernières années sur l'ancien Champ de tir de Chavannes et aux abords des étangs.

L'embellissement enfin. L'une des fiertés du service est d'avoir conduit la ville de Lèves à obtenir les 3 fleurs au Concours national des villes fleuries. L'équipe prépare elle-même les boutures des fleurs avant qu'elles ne soient plantées dans les nombreux massifs de la ville. Les graminées sont entreposées dans les serres pendant la période hivernale. Petite anecdote sympathique : des orchidées, entretenues avec soin, datent de l'équipe de Michel Castaing.

Le service technique est amené à s'adapter aux évolutions. L'interdiction de l'utilisation de produits pesticides a nécessité une réorganisation en profondeur de l'entretien des espaces publics et l'achat de nouveaux équipements. A l'heure où nous écrivons ces lignes, ils venaient d'engager des travaux de végétalisation du cimetière, afin que ce dernier soit embelli tout en réduisant le temps d'entretien.

Le respect de la biodiversité est devenu l'une des priorités de nos agents, très attachés à la richesse de nos espaces naturels. Ruches et hôtels à insectes jalonnent désormais la commune, comme pour mettre en valeur ses atouts et le travail mené au quotidien par les agents au service des Lévois.



Entretien des chemins communaux, petits travaux de maçonnerie ou entretien des locaux - ici ceux du service technique - font partie des tâches des agents.



L'équipe des espaces verts travaille au fleurissement de la commune comme au respect de la biodiversité.





L'ensemble des bâtiments municipaux représente une surface totale de **19 000 m²** répartie sur toute la ville.

Lèves compte **45 km** de voirie : 15 km de routes départementales et 30 km de routes communales.

Sylvain Droin a reçu la médaille Vermeil récompensant 30 années de service ; ici avec le maire Rémi Martial et Patrick Le Calvé, adjoint en charge de la voirie et des espaces verts, qui travaille en lien étroit avec le service technique.



VISITE DES SERRES MUNICIPALES

le samedi 4 mai de 10h à 17h.

OUVERT À TOUS

VIE DE LA COMMUNE ET INFORMATIONS

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Désormais, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de celui-ci.

Pour les futures élections européennes de 2019, vous avez **jusqu'au 31 mars 2019** pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune. **Plus d'information en mairie, par téléphone au 02 37 180 180 ou sur leves.fr**

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES



En février 2018, le Conseil municipal a voté un forfait de 150 euros pour l'enlèvement des déchets qui sera facturé aux personnes ne respectant pas les règles élémentaires de savoir-vivre.

La collecte des encombrants sur la ville de Lèves se fait désormais le 2^{ème} jeudi des mois pairs. Le calendrier des collectes a été distribué dans vos boîtes aux lettres.



De nouveaux conteneurs poubelles vont être installés à l'angle de l'avenue Gérard Philipe et de la voie nouvelle.

Vous avez accès à
4 déchetteries gratuites
dans l'Agglomération :



LE DERNIER ACCÈS À LA DÉCHETTERIE DOIT SE FAIRE 15 MINUTES AVANT LA FERMETURE.

N° Vert 0 800 22 20 36
Appel gratuit d'un poste fixe

Dammarie	Saint-Aubin-des-Bois
LUNDI : Fermé	LUNDI : 14h - 18h
MARDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MARDI : Fermé
MERCREDI : 14h - 18h	MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
JEUDI : Fermé	JEUDI : Fermé
VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h
DIMANCHE : 9h - 12h	DIMANCHE : 9h - 12h
Chaunay	Champhol
LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h	LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h
MARDI : Fermé	MARDI : 9h - 12h / 14h - 18h
MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
JEUDI : 9h - 12h / 14h - 18h	JEUDI : Fermé
VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h
DIMANCHE : 9h - 12h	DIMANCHE : 9h - 12h

OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"



La ville de Lèves a mis en place l'opération « tranquillité vacances », qui vous propose une surveillance gratuite de vos habitations tout au long de l'année lorsque vous partez en vacances.

Pour bénéficier de ce service effectué gratuitement par la police municipale, remplissez le formulaire disponible sur le site Internet de la ville ou rendez-vous en mairie.

CONCOURS 2019 DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

- > Inscriptions avant le vendredi **10 mai** pour les participants qui souhaitent obtenir des plantes pour fleurir leur massif.
- > Inscriptions ouvertes jusqu'au vendredi **28 juin**
- > Passage du jury vendredi **5 juillet**

À GAGNER

BONS D'ACHAT 3^{ème} prix : 50€
1^{er} prix : 70€ 4^{ème} prix : 40€
2^{ème} prix : 60€ 5^{ème} prix : 30€

UNE PLANTE

Du 6^{ème} au 10^{ème} prix

BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. : Mail :

☐ Je souhaite participer au concours communal des maisons et balcons fleuris de la ville de Lèves.

☐ J'autorise la publication des photos de ma maison sur le site leves.fr, les réseaux sociaux de la commune et dans le Pied de fée.

Bulletin d'inscription à envoyer par mail à emmanuelle.lucas@leves.fr ou à déposer en mairie

NOUVELLE PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT POUR LES AIDANTS FAMILIAUX



Le 1^{er} février, la Fondation d'Aligre a ouvert une plateforme d'accompagnement et de répit à destination des aidants familiaux de personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées mais également de personnes souffrant de maladies neuro dégénératives ou en perte d'autonomie.

Ce projet s'appuie sur la structure d'accueil de jour pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer de la Fondation et sur l'équipe spécialisée Alzheimer de l'ADMR de Chartres (ESA).

Différentes activités sont proposées : répit à domicile ou itinérant sur les sites de Lèves, Janville et Voves afin de libérer du temps à l'aidant, répit itinérant sur réservation, activités et temps d'échanges pour les aidants et/ou aidés afin de partager autour de la maladie et de ces conséquences sur la vie quotidienne et surtout permettre le maintien des liens sociaux, soutien et informations.

Pour toute demande d'information sur la plateforme contacter :

-Madame MATZ Anne, Cadre de l'EHPAD : 02.37.36.96.70 / a.matz@fondation-aligre.com

-Madame SCUDERI Emilie, Assistante sociale : 02.37.18.72.02 / e.scuderi@fondation-aligre.com



KHÉOPS GUÉRIN
Depuis 1971



Etudes, conseils
Devis **GRATUITS**

Fenêtres PVC, ALU, BOIS
Volets roulants, Battants

Porte d'entrée

Portes de garage

Portails,

Automatismes,

Stores intérieurs et extérieurs

Vérandas, Pergolas



8, rue de la Pointe à l'Hermitte 28300 Lèves - **02 37 21 73 32**
www.kheops-guerin.fr - www.solabaie-leves.fr

VIE DES ASSOCIATIONS & DE LA COMMUNE

TENNIS CLUB DE LÈVES



Fin janvier, le club a organisé un Tournoi Galaxie Rouge. 14 joueuses et joueurs de différents clubs du département sont venus pour s'affronter sur les courts du TC Lèves.

Bravo à tous les participants pour leur combativité et leur fair-play ! Le tournoi a été suivi de la Galette des Rois à laquelle se sont joints les adhérents du club.

Prochains rendez-vous pour le TC Lèves : la réfection des terrains extérieurs prévue début mars, les championnats par équipes de **mi-avril à fin mai** avec six équipes engagées dont une dans le championnat régional. Bonne chance à tous nos compétiteurs !

ENSEMBLE VOCAL CLUSTER



L'ensemble vocal Cluster vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 et vous invite à rejoindre les choristes pour chanter avec eux ou les écouter dans des programmes variés.

Voici l'agenda fourni qu'il vous propose :

Samedi 16 mars : Participation à l'Apéritif-Concert à l'occasion de la St Patrick à 18h30 à l'Espace Soutine

Samedi 4 mai : Apéritif-Concert avec notre ville-jumelle Nailsworth à 18h30 à l'Espace Soutine

Mercredi 1^{er} et 8 mai : Participation aux cérémonies

Dimanche 16 juin : Rencontre Chorales avec l'ensemble vocal d'Epervon dirigé par Floriana Pezzolo, notre Chef de Chœur. Les Prairiales à Epervon à 16 h

Lundi 24 juin : Concert à l'occasion des Portes ouvertes à l'Ecole de Musique, 28 Avenue de la Paix à 19h

Venez assister à nos répétitions du lundi à 20h15 à l'école de musique et vous inscrire si vous souhaitez chanter avec nous.

Renseignements :

Ecole de Musique 02.37.21.29.60 <https://cluster28.wordpress.com>

THONGÈNE LÉVOIS



11 169 € de dons ont été récoltés lors de l'édition du Téléthon en décembre 2018.

Merci aux bénévoles de l'association Thongène Lévois et à tous les participants.

AVENIR GYMNIQUE DE LÈVES



AGL présent aux coupes nationales de gymnastique féminines de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France).

Le 9 décembre 2018 s'est déroulé le 1^{er} tour des coupes nationales réunissant des gymnastes issues de l'Ile-de-France, de Normandie et du Centre-Val-de-Loire à Chartres au complexe de la Madeleine.

Cinq gymnastes de l'Avenir Gymnique de Lèves étaient engagées pour tenter de décrocher leur ticket pour les 1/2 finales des coupes nationales, après une compétition très honorable c'est finalement 3 gymnastes qui se sont qualifiées en individuel et il faut surtout souligner la seconde place par équipe dans la "coupe sénior" sur 6 équipes.

Les 19 et 20 janvier 2019 une petite délégation s'est donc rendue à Eloyes, dans les Vosges afin de disputer les 1/2 finales des coupes nationales qui réunissaient toutes les gymnastes de la zone Nord et Est. Juliane Brésillion se classe 20^{ème} sur 30 en "Sénior" et Jessica Vélayandom 14^{ème} sur 25 en "cadette 1". La finale nationale ne sera pas pour cette année pour ces deux jeunes filles en revanche Jessica Vélayandom parvient à faire les minimas pour participer aux Championnats de France qui auront lieu du **17 au 19 mai 2019** à Saint-Sébastien-Sur-Loire (44).

FNACA

19 mars 2019

Le mardi **19 mars prochain**, en fin d'après-midi, nous célébrerons à Lèves le 57^{ème} anniversaire du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie.

18 h 00 : rassemblement sur la place devant la mairie

18 h 15 : départ en cortège- défilé vers le monument aux morts.

Vous êtes cordialement invités à participer à cette commémoration.

Le Bleu de France

Ce 19 mars, comme aux dates du 8 mai et du 11 novembre, le Bleu de France vous sera proposé. Sa vente participe aux œuvres pour les anciens combattants, les pupilles de la nation, les victimes de guerre et d'attentats. Il participe aussi à la vie de nos associations.

COMITÉ DE JUMELAGE

Un jumelage en musique

Nous accueillerons les Anglais de notre ville jumelle de Nailsworth du **3 au 6 mai**.

Cette année sera marquée par la venue du "Nailsworth Silver band" qui fête son 100^{ème} anniversaire. Pour cette occasion, ils ont souhaité jouer à Lèves. Vous pourrez découvrir cet orchestre le **samedi 4 mai**, place de Nailsworth (ou à l'abri en cas de mauvais temps) et à l'Espace Soutine en soirée, accompagné des musiciens de Lèves pour un concert commun. La musique de Lèves fête ses 40 ans cette année et accueillera les familles des musiciens anglais. Venez nombreux.



CHARLES GAUTIER



Voilà le printemps qui arrive. Adieu les gripes et les rhumes. L'année 2018 a été favorable, le club du jeudi fonctionne bien, toujours autant de personnes présentes avec une bonne ambiance. Nous avons fêté les 90 ans d'un de nos adhérents ; se profile deux autres fêtes d'anniversaire en 2019 pour ce même âge au printemps et cet été.

L'assemblée générale a eu lieu le 20 janvier 2019 avec réinscription de 154 adhérents. Sachez qu'il est toujours possible d'adhérer, même en cours d'année, vous serez les bienvenus.

L'association organise le loto pour ses adhérents le **24 mars 2019**. Venez nombreux.

Nous sommes prêts pour le voyage "croisière en Hollande" : 32 participants. Un voyage en cours pour le **11 juin 2019** : Armada de Rouen. Vous inscrire au plus vite (très peu de marche).

En ce qui concerne la gymnastique assise : l'activité débute le **26 février de 10h30 à 11h30** à la salle du Mousseau et se tient tous les mardis hors vacances scolaires. Si vous êtes intéressés, vous inscrire auprès de la Présidente.

Contact : 02 37 36 39 82 - galletmichelekgb@gmail.com

ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS DE CHARTRES-LÈVES



L'association des collectionneurs organise une sortie en bus ouvert à tous, le **dimanche 14 avril** nous allons à la Rederie d'Amiens (grand bric à brac) environ 2 000 exposants, mais il y a aussi la vieille ville à visiter ou alors, faire un tour en barque au hortillonage. Le départ est à 5h30 précise au passage du Clos bénin, avec un retour sur Lèves vers 23 h. Merci de réserver dès à présent car il n'y a que 50 places dans le bus.

Réservation : 06 80 41 76 69 - associationdescollectionneurs@sfr.fr

AS LÈVES ATHLÉTISME



Les championnats de cross d'Eure-et-Loir se sont déroulés à Fontenay sur Eure le 13 janvier. Deux nouveaux licenciés de l'As Lèves s'y sont distingués. Gabriel Bridet remporte le titre chez les juniors après avoir battu le record départemental junior des 10 km sur route et Mariette Rotty prend la deuxième place de la course féminine. Yoann Lemouillour, vainqueur l'année dernière, termine cette année, second de la course Elite.

Les Masters sont toujours placés et terminent à la quatrième place du classement par équipe.

Félicitation à tous pour avoir encore une fois représenté le club et la ville de Lèves.

ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX



Les championnats de Karaté d'Eure-et-Loir 2019, ont permis aux sociétaires de "L'École d'Arts Martiaux de LÈVES" de se distinguer une nouvelle fois.

La quintuple championne départementale, Sylvie GUILLOTIN, rajoute deux titres supplémentaires à son palmarès (or en technique et en combat) et une médaille de bronze en catégorie Open combat.

Chez les masculins, Gabriel TORRE MOREL, termine également sur la plus haute marche du podium en seniors + 75 kg.

Eric LE METAYER s'octroie une 2^{ème} place en vétérans 2 + de 84 kg.

Contact : Ecole d'Arts Martiaux de LÈVES - 06 81 55 43 03

LES AMIS DU LÈVES MUSIC BAND



Dimanche 20 janvier, les orchestres de Lèves se produisaient en l'église Saint-Lazare de Lèves pour leur traditionnel concert du nouvel an.

Comme chaque année, vous étiez très nombreux à être venus malgré le froid ambiant nous applaudir... chaleureusement.

L'orchestre d'harmonie nouvellement dirigé par Harry Cook, puis l'ensemble Cluster avec Floriana Pezzollo, et, pour terminer, l'orchestre symphonique sous la direction de Pierre-Emmanuel Dupret, ont joué tour à tour musiques de films, chansons et valse viennoises... ainsi qu'un concerto pour cor sublimé par le talent d'Emmanuel Tricheux, dont la performance a été fortement appréciée des musiciens comme du public.

À peine cette prestation terminée et les galettes partagées à l'issue du concert, voici que l'association se penche sur le prochain spectacle : celui de la Saint-Patrick, organisé par l'école de musique le **16 mars** prochain. Notre association s'occupera de la buvette, des programmes ainsi que de toute la logistique, laissant le soin aux différents ensembles de l'école de musique de s'occuper de la partie musicale. Il se murmure également qu'une initiation de danse vous attendrait... à l'irlandaise évidemment ! Nous vous attendons

AMAP'TITE TERRE



L'association Amap'tite Terre de Lèves lance sa 12^{ème} saison début mai.

Cette Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne met en relation des producteurs locaux certifiés bio et des consommateurs attentifs au bien vivre des producteurs et à l'environnement.

De nombreux produits sont disponibles : bien sûr le traditionnel panier de légumes frais. Et également, laitages (vaches, chèvres, brebis), pains, pâtes, farines, jus de fruits, viandes (bœuf, porc, agneau, veau, poulet et pintade) ... Tout pour faire un panier bien garni !

Depuis peu, nos adhérents ont pu découvrir un nouveau producteur : Le Jardin Solstice ; il propose des tisanes, des aides culinaires telles que herbes aromatiques, sirops, hydrolats mais aussi différents types de baumes ou huiles pour le corps.

Peu à peu l'Amap s'agrandit et offre ainsi aux producteurs bios locaux la possibilité de vendre leur production et de créer des emplois tout en permettant aux adhérents d'accéder à des produits frais et sains, respectueux de l'environnement et de contribuer au développement des entreprises locales.

L'adhésion à l'AMAP est annuelle et débute en mai. Toutefois, les adhésions en cours de saison sont possibles.

La distribution des produits a lieu le vendredi soir au centre du Mousseau à Lèves entre 18h30 et 19h45.

Contact : amaptiterre@free.fr ou au 06 28 07 80 66

www.sites.google.com/site/amaptiterre fb.com/Amaptite-terre

AMICALE LAÏQUE



Une nouvelle expérience pour les élèves du cours de danse

Le mercredi 19 décembre, à la salle Marcel Josse, les cours de danse se sont déroulés devant les parents et au grand bonheur des enfants.

Cette journée porte ouverte a permis à Virginie la professeure de danse de montrer les différentes méthodes qu'elle utilise pour amener les enfants à se concentrer, à danser avec le rythme, à appréhender toute la gestuelle propre à cette activité. Les parents ont pu mesurer tout le travail accompli depuis septembre et féliciter chaque enfant pour toute leur détermination. Belle initiative à renouveler!

Le nouveau spectacle de la Boîte à Eux : Amorphe d'Ottenburg

En mai prochain, la "Boîte à Eux" de l'Amicale laïque de Lèves présentera son nouveau spectacle à l'Espace Soutine: "Amorphe d'Ottenburg" une pièce écrite par Jean-Claude Grumberg dans les années 70. Une farce drolatique contant les agissements barbares du pouvoir au sein du royaume d'Ottenburg. Les pires méfaits s'y déroulent dans le seul but de servir une économie florissante. Dans un esprit guignolesque, les personnages fantasques ne sont pas sans rappeler certaines périodes historiques qui ont marqué tragiquement notre histoire. Une pièce étonnante où le drame et l'humour se côtoient passionnément. Une réelle surprise théâtrale... Spectacles les **jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, mardi 21, mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 mai à 20h30 et dimanche 26 mai à 15h30**

LÈVES, PÊCHE ET NATURE



Lèves, Pêche et Nature, vous rappelle son lâché de truites du **30 au 31 mars 2019** avec restauration sur place.

Tarif 15 euros pour 15 jours ou plus

Pour les carpistes, Enduro carpes du **26 avril au 28 avril** compris.

Contacts : 06 72 77 20 92 - 07 81 68 98 82 - 06 32 39 37 54

JUDO CLUB DE LÈVES



Belle performance dimanche 3 février pour TOAN BANDEIRA. 1^{er} au tournoi benjamin qui avait lieu à GALLARDON.

TOAN avait aussi fini 1^{er} au tournoi de LÈVES en décembre 2018. Toutes nos félicitations.

Renseignement judo : 02/37/20/02/29 ou libergemichel0053@orange.fr

L'ABELLE LÉVOISE



Pour célébrer leur partenariat, Eure-et-Loir Nature et l'Abeille Lévoise, vont planter un arbre au chalet des abeilles le **lundi 11 mars à 14h**. Un autre arbre sera planté au même endroit par la municipalité de Lèves et avec la participation des enfants de l'école Jules Vallain.

ARC CLUB DE LA VALLÉE DE L'EURO



De retour du championnat départemental

Après la saison en salle, ponctuée par notre traditionnel concours interne et ludique de « la galette des rois », les archers de l'ACVE ont défendu les couleurs de Lèves et nos compétiteurs qualifiés ont participé au championnat départemental.

Une fois de plus, une délégation importante de nos archers s'est déplacée le week-end du 2 et 3 février dernier à Luisant pour y décrocher quelques médailles.

Des qualifications parfois difficiles pour certains, n'ont pas empêché le club d'obtenir des podiums en arc classique, une médaille d'argent en sénior, une médaille d'argent et une médaille de bronze en vétéran et une très belle 4^{ème} place pour notre jeune en cadet et une médaille d'argent en arc à poulie femme.

Le club est fier de représenter son sport aussi bien en compétition que dans différentes animations sportives et culturelles tout au long de l'année et c'est pour cela que différents investissements en matériels et autres sont en cours.

N'hésitez pas à visiter notre page Facebook (facebook/acve28,com) afin de découvrir nos activités multiples.

LÈVES-TOI ET MARCHE



« Les tricopines » sont heureuses de vous accueillir au « Cèdre Bleu » pour le CAFE TRICOT :

En mars 2019 :

lundi 4 et 18 de 14h à 16h

samedi 2, 16 et 30 de 10h à 12h

En avril 2019:

lundi 1^{er} et 15 de 14h à 16h

samedi 13 et 27 de 10h à 12h

Rejoignez-les pour passer un moment convivial autour d'un café.



Nous organisons le salon du livre jeunesse et histoire les **20,21 et 22 avril** à l'espace Soutine en partenariat avec l'éditeur ELLA Edition.

Nous sommes ravis que Roger Judenne, auteur Eurélien connu et reconnu par ses livres et son engagement à la lecture, nous fasse l'honneur d'animer par sa présence cet événement très important pour notre association.

Retrouvez toutes ses informations sur www.levestoietmarche.wixsite.com

CONCERT DE NOUVEL AN :

Le concert du nouvel an du dimanche 20 janvier à l'église de Lèves a tenu toutes ses promesses.

L'harmonie, sous la direction nouvelle d'Harry Cook nous a ravi dans l'exécution d'un programme riche et varié d'une grande finesse.

L'entrée remarquée de la Chorale Cluster et leurs chorégraphies sous l'impulsion de leur nouvelle cheffe de chœur Floriana Pezzolo ont fait grande impression et le programme varié était des plus réjouissant. Cette année, c'est Emmanuel Tricheux, professeur de Cor de l'école de musique, qui nous a fait la démonstration de son immense talent dans une remarquable interprétation du 3ème concerto pour cor de Mozart.

L'église raisonne certainement encore de la valse du Danube Bleu de Strauss rondement menée par l'orchestre symphonique dirigé par Pierre-Emmanuel Dupret.

Enfin, pour clôturer cet après-midi musical, l'orchestre symphonique s'est vu rejoint par la chorale Cluster afin d'offrir au public un magnifique Gloria de Vivaldi.

Retenons le haut niveau des musiciens, de soliste et des choristes qui ont prouvé une fois de plus l'excellence de notre école de musique.

OUVERTURE DES ATELIERS DÉCOUVERTES INSTRUMENTAUX :

A partir de la rentrée des vacances d'hiver jusqu'à la fin du mois mai, pour les élèves d'éveil 3.

Ce parcours découverte est une véritable ronde des instruments.

Il permettra aux enfants de frapper sur une batterie ou plus calmement souffler dans un cor, de découvrir le son chaud de la clarinette, l'enchantement de celui de la flûte à moins que le timbre grave du trombone et du tuba ne soient dans leurs cordes... sans oublier l'ambiance festive et moderne du son du saxophone.

Après avoir testé sur deux séances chaque instrument avec un professeur spécialisé, ils auront à la fin de l'année scolaire « goûté » à ces instruments et pourront en toute connaissance choisir leur pratique instrumentale.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Vendredi 16 mars à partir de 18h00 Espace Soutine



Fête de la Saint-Patrick

En partenariat avec le "LMB" et "The Branwen Set" Accompagné en musique par les classes de l'école de musique, venez déguster un apéritif et profiter d'une initiation à la danse irlandaise.

Lors de cette animation « The Branwen Set » en la personne de Martial Maillet proposera de découvrir et de vous initier aux "Ceilis dances", des danses collectives irlandaises.

Mercredi 20 mars 19h00 Salle Nivet
Concert à la Brune

Mercredi 24 avril 19h00 Salle Nivet
Concert à la Brune

Samedi 4 mai Espace Soutine 20h30
Concert des orchestres dans le cadre du Jumelage avec la ville de Nailsworth

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX CHORISTES :



Vous recherchez un loisir agréable ? Vous aimez chanter ? Joignez-vous à la chorale Cluster !

Vous n'êtes pas soliste et vous n'avez pas de connaissances en lecture musicale, on vous accueillera à « chœur ouvert » et vous en retirerez plaisir et satisfaction. Pas besoin de savoir lire la musique ni d'avoir une voix d'opéra pour faire partie d'un chœur.

Chanter en groupe est une grande source d'épanouissement personnel et d'énergie. Les adeptes du chant choral vous le diront : on sort d'une répétition détendu, plein d'énergie.

Le chant choral nourrit l'âme et le cœur.

De plus c'est une activité sociale enrichissante.

Alors, n'hésitez plus !

Les membres de l'Ensemble vocal CLUSTER partagent dans une ambiance conviviale le plaisir de chanter en chœur sous l'habile direction musicale de l'excellente cheffe de chœur Floriana Pezzolo.

Les pratiques ont lieu **les lundis de 19h30 à 21h**

Le chant choral est un bonheur accessible à tous !

SOIRÉE DES ASSOCIATIONS

Mise à l'honneur des sportifs et bénévoles méritants

MERCREDI 14 MARS 2019 À 19H

ESPACE SOUTINE

OUVERT À TOUS

Suivie d'un verre de l'amitié

NAISSANCES

23.11.2018 Elya MARNEUR 23.12.2018 Lyna NAJIBE
09.12.2018 Samuel BABINOT 02.01.2019 Antone BAMIERE
11.12.2018 Margaux DOLLU

DÉCÈS

20.12.2018 Jack MAUGER 13.01.2019 Claude FAUDET
02.01.2019 Henriette TROCHÉ veuve GUILLET 10.01.2019 Jane JÉRÔME veuve THENAISIE
12.01.2019 Jeanne TARDIVEAU veuve MOULLARD 20.01.2019 Raphaël GUILLAUME

URBANISME jusqu' au 4 février 2019

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

LAMASSE Marc	1 rue Hoche Allart	Rénovation d'une clôture	ASSUNCAO Maria	119 route de Chavannes	Division parcellaire
GRANVILLAIN Johann	19 rue de Bailleau	Ravalement + remplacement porte	DUCASSE Laurence	20 rue des Hauts de Fresnay	Remplacement portail
POMMERET Raymonde	131 avenue de la Paix	Changement de toiture	ESANU SISIROI Marcel	143 avenue de la Paix	Pose de fenêtres de toit
SYNELVA	Champ de Foire	Installation d'un poste de transformation	ANDRE Nicolas	60 rue de Longsault	Clôture
DEBRAY Francis	2 chemin de la Vallée	Véranda	DOUARRE Stéphane	6 bis rue Jules Vallain	Changement de volets
MARAIS Nadine	12 rue Jean Moulin	Démolition conduit de cheminée et remplacement de fenêtre de toit	GOBLET Jean-Henri	59 route du Bois de Lèves	Ravalement de façade et pignon
BAMIERE Christian	66 bis route de Chavannes	Remplacement portail et garde-corps d'un balcon	DURAND Michel	10 rue Jean Jaurès	Clôture
			HAYE Romuald	18 rue Flora Tristan	Clôture
			LELOUTRE Didier	15 rue des Hauts de Fresnay	Portail
			FRICHE Grégory	118 route de Chavannes	Création d'ouvertures

DÉCLARATION PRÉALABLE EN INSTRUCTION

MATHURIN Michel et csts	La Ravaudière	Clôture
ROY Thierry	99 route de Chavannes	Clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

GRATTEPANCHE Anne-Laure	22 b rue de Longsault	Construction d'une maison individuelle
-------------------------	-----------------------	--

PERMIS DE CONSTRUIRE EN INSTRUCTION

ASSOCIATION VIE ET LUMIERE	14 rue de la Butte Celtique	Réhabilitation d'un bâtiment en lieu de culte
HUPPEAU Olivier	22 bis rue de Longsault	Construction d'une maison individuelle

Séance du Conseil municipal – 18/12/18

1. Modification au sein des commissions municipales AFFAIRES GÉNÉRALES et TECHNIQUE

Lors des séances en conseils municipaux des 15 décembre 2016, 07 février 2017 et 19 décembre 2017 avaient été votées l'organisation et la composition des commissions municipales. Il y a lieu de procéder à des modifications au sein des commissions municipales AFFAIRES GÉNÉRALES et TECHNIQUE.

Ainsi, il est proposé qu'en remplacement de Madame Karine HEBERT : Monsieur Patrick LE CALVE devienne membre la commission Affaires Générales ; Monsieur Hervé LOIRE devienne membre de la commission Technique.

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'avis de la commission du 11 décembre 2018,

VU les délibérations n° 75/16 en date du 15 décembre 2016, n° 1/17 en date du 7 février 2017, n° 77/17 en date du 19 décembre 2017 portant sur l'organisation et la composition des commissions municipales,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 abstentions (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),

APPROUVE la modification au sein des commissions municipales TECHNIQUE et AFFAIRES GÉNÉRALES.

2. Rapport d'activité 2017 de « Chartres Métropole » - Communication

Conformément à l'article L 5211-39 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunal, le Président de « Chartres Métropole » adresse, chaque année, au maire de chaque commune membre le rapport d'activités.

Le rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal, en séance publique. Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la commission en date du 11 décembre 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la communication du rapport par Monsieur le Maire et de la mise à disposition du document.

3. Dénomination d'un bâtiment public

Par délibération n° 67/16, le conseil municipal, lors de sa séance en date du 20 octobre 2016 a approuvé le projet de construction d'un nouvel espace mutualisé, qui comprend un restaurant scolaire en self, des salles d'activités périscolaires élémentaires, une bibliothèque mutualisée et une salle associative.

La construction arrivant à terme début 2019, la ville de Lèves propose de dénommer ce bâtiment sous le nom « Espace Gabriel Loire ».

Fondateur des Ateliers Loire, sis rue de Ouarville à Lèves, Gabriel Loire (1904-1996) était un artiste-peintre et un maître-verrier de renommée internationale. Il est connu pour l'exécution de nombreux vitraux à travers le monde, installés dans 450 édifices en France, 25 en Grande-Bretagne, 18 en Allemagne, entre autres.

A Lèves, l'église Saint Lazare, inscrite au titre des Monuments historiques, porte un mur entier de dalle de verres de 228 m2 créé en 1956 par Gabriel Loire racontant l'histoire du bourg.

Les ateliers qu'il a fondés à Lèves en 1946, toujours en activité aujourd'hui sous la direction de son fils et de ses petits-fils, perpétuent la tradition artistique familiale en réalisant ses propres vitraux traditionnels ainsi que les nouvelles techniques de verre créées au fil des décennies.

En complément de cette dénomination, il est proposé de transférer le nom de « Françoise Donneau » à la nouvelle salle associative.

Professeur d'anglais, conseillère municipale de Lèves de 1989 à 1995, Françoise Donneau (1950-2001) fut à l'origine de la création du C2L (Club de langues de Lèves) et du Comité de Jumelage.

VU l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques et des bâtiments publics,

CONSIDERANT la proposition tendant à honorer la mémoire de Gabriel Loire, peintre et maître-verrier, en attribuant son nom au nouveau bâtiment mutualisé.

CONSIDERANT la proposition tendant à honorer la mémoire de Françoise Donneau, ancienne conseillère municipale de Lèves, en attribuant son nom à la nouvelle salle associative.

VU la commission en date du 11 décembre 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer le nom d'« Espace Gabriel Loire » au nouveau bâtiment mutualisé, et de transférer le nom de « Françoise Donneau » à la nouvelle salle associative

4. Garantie du prêt contracté par Habitat Eurélien auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour le projet de réhabilitation de 62 logements collectifs rue de la Chacatière - Annexe

Le bailleur social Habitat Eurélien a entrepris la réhabilitation de 62 logements situées rue de la Chacatière et sollicite une garantie d'emprunt.

Par délibération en date du 19 décembre 2017, le conseil municipal a donné son accord pour une garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 120 000 euros.

La Caisse des Dépôts et Consignations a estimé que la délibération votée est incomplète. Il convient alors d'annuler la délibération n° 85/17 et de se positionner sur les termes de cette nouvelle délibération.

L'assemblée délibérante de la commune de Lèves accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 120 000 euros souscrit par l'emprunteur, auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 89019 constitué de 2 lignes du prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération. La garantie est apportée aux conditions suivantes :

- la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

- sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement. Le conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

VU la demande formulée par Habitat Eurélien en date du 30 octobre 2018,

VU la commission en date du 11 décembre 2018,

VU les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article 2298 du code civil,

VU le contrat de prêt n° 89019 en annexe signé entre Habitat Eurélien ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 120 000€ souscrit par Habitat Eurélien auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°89019 constitué de 2 lignes de prêt,

AUTORISE M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires afférentes à ce dossier.



Rémi Martial, maire, et Pierre Rodier, adjoint en charge des finances, signent officiellement la délibération du Conseil municipal actant la décision de la 5^{ème} baisse des trois taxes locales : taxe d’habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non-bâti.

TRIBUNES

MAJORITÉ

Depuis 2014, les Gouvernements successifs, incapables de réformer la France en profondeur, n’ont eu de cesse d’utiliser les collectivités locales, communes en tête, comme leur variable d’ajustement budgétaire.

Les fortes baisses de recettes, accompagnées de charges et normes nouvelles qui pèsent toujours davantage sur les communes, nous retirent de sérieuses marges de manœuvre pour pouvoir répondre pleinement et rapidement à vos nombreux besoins. A titre d’exemple, nous aurons perdu en cumulé sur la mandature 2014-2020 pas moins de 1 millions d’euros de dotations de l’État par rapport à la mandature précédente. Sur un budget de fonctionnement annuel de 5 millions d’euros, cela n’est pas qu’une goutte d’eau.

Cette situation budgétaire de plus en plus tendue, que la ville de Lèves subit au même titre que l’ensemble des collectivités locales, s’est accompagnée dernièrement d’un réel mépris à l’égard des élus locaux de la part du Gouvernement. Nous verrons bien si les quelques déclarations d’amour récentes envers les maires à la suite de la crise des Gilets jaunes seront accompagnées de preuves d’amour...

Le résultat de cette attitude méprisante : il y a quelques semaines, pour la première fois, les associations des Maires de France, des Départements de France, et des Régions de France se sont réunies, toutes tendances politiques confondues, pour parler d’une même voix afin de défendre le respect des élus locaux.

C’est dans ce contexte que la commune de Lèves a soutenu l’initiative de l’Association des Maires de France, en votant à l’unanimité du Conseil municipal une résolution visant à défendre la libre-administration des communes, autour d’un principe simple : « Qui décide paie, qui paie décide. »

Mais nous considérons que ce contexte nous oblige aussi à faire preuve d’exemplarité. C’est pourquoi nous sommes attachés à maintenir nos efforts de bonne gestion et nous sommes fiers d’avoir adopté pour la 5^{ème} année consécutive une baisse des trois taxes locales : taxe d’habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti.

Les élus de l’opposition ont encore une fois refusé de voter cette nouvelle baisse des impôts. Ils ont le mérite de la cohérence. En leur temps, ils les avaient augmentés.

5. Exercice 2018 - Budget Soutine - décision modificative 2 - Annexe
VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
VU la commission en date du 11 décembre 2018,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 abstentions (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),
AUTORISE les ouvertures et transferts de crédits tels que mentionnés en annexe.

6. Exercice 2019 - Budgets primitifs 2019 - Adoption - Annexes
Lors de sa séance du 29 novembre 2018, le Conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la ville pour la période 2019-2021.
A partir de ces orientations et des besoins recensés, ont été élaborés les budgets primitifs pour 2019 pour la ville de Lèves et l’Espace Soutine.
Après avoir pris connaissance du projet des budgets primitifs de l’exercice 2019 de la commune et du budget annexe de l’Espace Soutine, les mouvements budgétaires s’élèvent en dépenses et en recettes à :

Commune de LEVES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	4 884 524 Euros	2 798 100 Euros
DEPENSES	4 884 524 Euros	2 798 100 Euros

Espace SOUTINE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	50 500 Euros	623 Euros
DEPENSES	50 500 Euros	623 Euros (amortissement aménagements divers)

VU la commission en date du 11 décembre 2018,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 voix contre (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),
VOTE tels que présentés les budgets primitifs 2019.

Retrouvez l’intégralité des compte-rendus sur leves.fr

OPPOSITION

Mesdames, Messieurs Lèves, le 4 février 2019

Lors des deux derniers conseils municipaux, un élu de la majorité arborait un « gilet jaune ». Il nous semble que les « gilets jaunes » contestent les taxes, la baisse du pouvoir d’achat et le manque de services publics. Or que ce passe-t-il à Lèves depuis 2014 ?

- La mise en place de la taxe sur l’électricité que nous avons, nous, refusée.
- Une forte augmentation de prix de l’eau à cause des augmentations de taxes engendrées par le choix de l’emplacement de la station d’épuration.
- Une suppression de la saison culturelle, c’est aussi un service public !
- Une forte augmentation des tarifs, il semble bien loin le temps du repas à 1€ à la cantine scolaire...

Une fois de plus, cette équipe n’est pas à une contradiction près. Un autre exemple ?

- Nous avons proposé en 2014, la construction d’une résidence seniors sur le « Champ de Foire ». Ce fut contesté par l’équipe Martial. Pour eux, il ne fallait pas toucher à cet espace. Résultat, il sera urbanisé et la maison médicale promise semble bien hypothétique.

Il est intéressant de se pencher sur le cas de la station d’épuration et les promesses d’il y a 15 ans :

- Ne pas la laisser en zone inondable, et elle a été inondée en juin dernier !
- Retour des eaux dépolluées par le Couasnon. Heureusement pas réalisé, car le Couasnon n’a pas besoin de cela pour inonder le centre-ville...
- Reste qu’elle est loin des habitants et cela coûte plus de 300 000 € d’électricité par an pour remonter les eaux usées à Seresville.
- Résultats en quelques années, nous sommes passés d’une facture de 350 € à 570 € pour 120 m3.

Pour conclure, nous avons remarqué que, les élections municipales approchant, les travaux se multiplient. Par exemple les aménagements rue de Longsault. Tant mieux pour les habitants. Nous ne sommes pas dupes, la campagne électorale se prépare et les rdv du Maire du samedi matin en sont une preuve de plus.

VOUS VOULEZ VOUS ENGAGER A NOS COTES POUR 2020. CONTACTEZ-NOUS !

Pour recevoir nos informations :
leves28@orange.fr
06 67 91 94 05
60 rue de Longsault
28300 Lèves

Nicolas ANDRE et ses colistiers
RE-LEVES 2020

LÈV'ENTS L'AGENDA DES ÉVÈNEMENTS



VENDREDI 1^{ER} & SAMEDI 2 MARS

« Symphonie d'une vie ordinaire »

Comédie orchestrale par l'orchestre Symphonique de Chartres et la Compagnie La Belle Rouge
20h30 – Espace Soutine
Tarifs : 15 euros pour les adultes / 5 euros tarif réduit
Réservation : 06 80 82 07 97

SAMEDI 2 MARS

Café du maire

10h à 12h – Mairie
Venez échanger en toute convivialité avec le maire autour d'un café – Ouvert à tous

SAMEDI 9 MARS

Concert de Laurent de Wilde – New Monk Trio

Dans le cadre de la 25^{ème} édition du festival Jazz de Mars
20h30 – Espace Soutine
Tarifs : Tarif plein : 18€ / Tarif réduit : 15€
Information et réservation : jazzdemars.com / leves.fr
02 37 180 180 / contact@leves.fr

JEUDI 14 MARS

Soirée des associations

19h00 – Espace Soutine
Ouvert à tous

SAMEDI 16 MARS

Apéritif-concert de la Saint Patrick

Par l'école Municipale de Musique et le Lèves Music Band
18h – Espace Soutine
Entrée libre dans la limite des places disponibles

LUNDI 18 & MARDI 19 MARS

Vide-dressing

Organisé par l'Association Familiale de Chartres et environs
Lundi de 12h à 18h et mardi de 9h à 17h30 – Espace Soutine
Renseignements : 06 09 11 29 45

MARDI 19 MARS

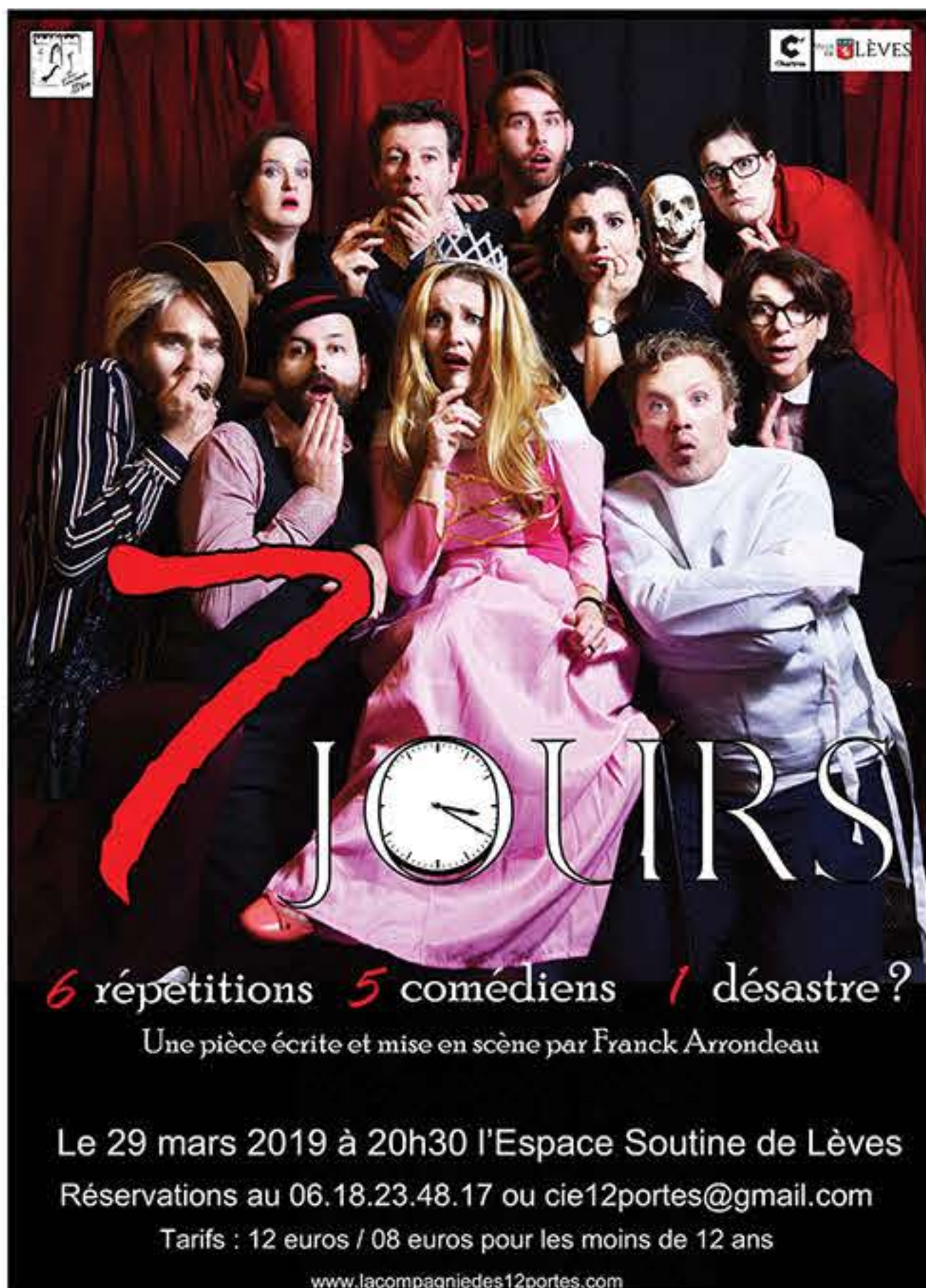
Cérémonie 57^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

18h : rassemblement place de l'Église
Ouvert à tous

MERCREDI 20 MARS

Réunion des voisins vigilants

18h30 – Salle du conseil



7 JOURS

6 répétitions 5 comédiens 1 désastre ?

Une pièce écrite et mise en scène par Franck Arrondeau

Le 29 mars 2019 à 20h30 l'Espace Soutine de Lèves

Réservations au 06.18.23.48.17 ou cie12portes@gmail.com

Tarifs : 12 euros / 08 euros pour les moins de 12 ans

www.lacompagniedes12portes.com

L'Art **EXPO – VENTE**

Espace Soutine

41 rue de la Chacatière 28300 Lèves



SAMEDI 6 AVRIL de 14 h à 20 h
& **DIMANCHE 7 AVRIL** de 10 h à 18 h

La **VAGUE** des 20 Artistes continue
SOLEIL, MER, SABLE ET COQUILLAGES

VERNISSAGE Samedi 6 avril à 17 h

Tombola au profit de la fondation d'Aligre
2 € le billet qui peut vous faire gagner au tirage
une œuvre d'Artiste

Contact : Arlette Loire - 06 03 70 26 41 / arletteloire@yahoo.fr

Avec la participation de la Mairie de Lèves



20/21 et 22 avril 2019

LÈVES

Espace Soutine

1^{er} salon du livre jeunesse et histoire

1 LIVRE OFFERT
aux 1000 premières familles

Conférences, ateliers et animations



Sous la présidence d'honneur de Roger Judenne

Entrée gratuite **Restauration sur place**

VILLE DE LÈVES *Lèves-toi et marche* Les Editions ELLA

VENDREDI 22 MARS

Concert buffet

Organisé par « Country 99 »
20h00 – Espace Soutine
Places assises 35 euros – Placement libre
Réservation : country99dd@gmail.com
06 24 97 42 24 / 06 25 63 66 81

VENDREDI 29 MARS

Pièce de théâtre « 7 Jours »

Par la Compagnie des 12 portes
20h30 – Espace Soutine
Tarifs : 12 euros / 8 euros pour les moins de 12 ans
Réservation : 06 18 23 48 17 / cie12portes@gmail.com

SAMEDI 6 AVRIL

Café du maire

10h à 12h – Mairie
Venez échanger en toute convivialité
avec le maire autour d'un café – Ouvert à tous

SAMEDI 6 & DIMANCHE 7 AVRIL

Exposition-vente

Organisé par L'Art
Samedi de 14h à 20h et dimanche de 10h à 18h – Espace Soutine
Vernissage le samedi 6 avril à 17h
Contact : Arlette Loire 06 03 70 26 41 / arletteloire@yahoo.fr

DU SAMEDI 20 AU LUNDI 22 AVRIL

1^{er} salon du livre jeunesse et histoire

Organisé par Lèves-toi et Marche en partenariat avec les Éditions Ella
Sous la présidence d'honneur de Roger Judenne
Conférence, ateliers et animations
Espace Soutine – Entrée gratuite et restauration sur place

LUNDI 29 AVRIL

Réunion publique Cœur de village

19h – Espace Soutine

MERCREDI 1^{ER} MAI

Cérémonie en hommage aux 9 résistants
fusillés dans les bois de Chavannes

DU VENDREDI 3 AU LUNDI 6 MAI

Accueil des Anglais de Nailsworth

MERCREDI 8 MAI

Célébration du 75^{ème} anniversaire
de la Victoire du 8 mai 1945

DU 16 AU 26 MAI

Amorphe d'Ottenburg

20h30 et 15h30 le 26 mai – Espace Soutine
Nouveau spectacle de la « Boîte à Eux »





DEVENEZ PROPRIÉTAIRE FACE À UN PARC EN CENTRE-VILLE

**Frais de notaire
OFFERTS⁽¹⁾**

pour les 10 premiers réservataires

- Une résidence à taille humaine au sein d'un parc paysager
- Des appartements du 2 au 5 pièces
- Larges balcons ou spacieuses terrasses

ESPACE DE VENTE

13, Place du Cygne - 28000 Chartres

Du mardi au vendredi : 9h-12h - 14h-19h

Le samedi : 9h-12h - 14h-18h

(appel non surtaxé)

0 805 23 90 90

plus de renseignements sur :

www.interpromotion.fr



GROUPE
Interpromotion

(1) Les frais de l'acte d'acquisition sont pris en charge par la SAS hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilèges de prêteurs de deniers ou tout autre frais liés au financement de l'acquisition. Offre valable pour tout contrat de réservation signé avant le 30/11/2018, réservée aux dix premiers réservataires d'un appartement de 2, 3, 4 ou 5 pièces situé dans la résidence « Parc du Bois Lion » à Leves, dans la limite des stocks disponibles au 29/09/2018 et sous réserve de la signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. HABITVA SAS au capital de 4 700 600 € - RCS Chartres 484 615 - Document non contractuel. Illustration laissée à la libre interprétation de l'artiste. Architecture : OSTINATO Architectes - 2735-INTPR - Illustration, conception et rédaction : ■ illustio.fr

Chemin des Luets 28300 LEVES

02 37 21 50 00

www.poullard.fr



**TERRASSEMENT
DEMOLITION
VRD**



**1^{ER} SITE
EN FRANCE**
DE PRODUCTION
DE GRANULATS
RECYCLÉS LAVÉS

**RECYCLAGE
VENTE DE GRANULATS
VENTE DE BÉTON PRÊT
À L'EMPLOI**

*Je respecte ma planète,
J'utilise du sable et du gravier recyclés.*



RN 154 -Poisvilliers (axe Chartres—Dreux)

02 37 21 50 00

www.granudem.fr